



ASSISTANT PARTAGE

Discipline médicale : CHIRURGIE PEDIATRIQUE

1. Présentation synthétique de l'établissement d'accueil

Deuxième établissement de la région Centre Val de Loire, le centre hospitalier régional d'Orléans est un établissement de 1300 lits MCO et 500 lits d'EHPAD et SLD. Il est doté d'un budget de 500 M€.

Le nouvel hôpital, entièrement reconstruit, regroupant les deux sites MCO historiques du CHR a ouvert fin 2015. Outre le regroupement de toutes les activités médicales sur un seul site qui permet de garantir au patient un accès rapide au plateau technique, le nouvel hôpital est doté des techniques médicales les plus modernes et d'une logistique ambitieuse : préparation robotisée et nominative des médicaments - le CHR figure parmi les premiers sites en France à en bénéficier -, réseaux pneumatiques qui transportent très rapidement d'un bout à l'autre du bâtiment les prélèvements de laboratoire, le sang ou les médicaments urgents, de nombreux équipements médicaux installés, tels que la 3^e IRM, le 2^e TEP Scan, 450 rails élévateurs pour manipuler les malades dans leurs chambres, des transports automatisés pour la livraison de toute la logistique dans les services et une organisation médicale et soignante élaborée pour que les soignants restent davantage auprès des patients.

2. Présentation synthétique du CHU de Tours

Le CHU de Tours est un établissement public de santé multi-sites qui assure également, dans le cadre d'une convention commune, la gestion des centres hospitaliers de Chinon, de Luynes, de Loches et Louis Sevestre.

Établissement support du Groupement Hospitalier d'Indre et Loire (37), regroupant 6 sites hospitaliers à Tours et ses communes environnantes, le CHU de Tours occupe une place privilégiée au sein de la région Centre Val de Loire. Avec 1 999 lits dont 1429 en MCO (médecine-chirurgie-obstétrique), le CHU est le premier établissement de la région de par le nombre d'hospitalisations réalisé (16,6% des hospitalisations de la région Centre Val de Loire et 49% des hospitalisations d'Indre-et-Loire en 2016.) Par ailleurs, le CHU présente une forte attractivité pour des patients habitant en dehors du département (29% du total des hospitalisations) et de la région (7% du total des hospitalisations).

Toutes les activités y sont pratiquées, en ambulatoire et en hospitalisation, et représentent plus de 155 864 séjours et 388 709 venues en consultations externes.

Le CHU assure la prise en charge de plus de 100 000 passages aux urgences adultes et pédiatriques et traite 249 000 appels sur la plateforme de régulation du SAMU.

Le CHRU rémunère 9 500 personnes. Il est le 1^{er} employeur de la région. Lieu d'insertion professionnelle et tremplin pour l'avenir, le CHU de Tours accueille chaque année près de 2000 stagiaires.

3. Présentation du service de l'établissement d'accueil

Nom du service : Chirurgie pédiatrique

Pôle de rattachement : Femme et enfant

Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) : Docteur POUZAC-ARNOULD, myriam.pouzac@chr-orleans.fr
02 38 61 31 45

Composition de l'équipe médicale : Marion MARTEAU (PH orientation viscéral-urologie), Viviane WITTMAYER-MAITRE (PH orientation viscéral-urologie), Samya HARRAMI-MEZZINE (Praticien attaché orientation orthopédie), Prosper NIMPA-TEBOUGOU (Praticien attaché orientation orthopédie)

Nombre de lits : 15 dont 4 d'USC

Plateau technique : SAU pédiatrique avec 2 postes de déchoquage, radiopédiatrie 24/24, réanimation néonatale et pédiatrique, bloc opératoire avec 2 salles dédiées dont une urgence 24/24 avec anesthésiste dédié pédiatrie

Autres : service labellisé centre de compétence pour les atrésies de l'œsophage et les malformations anorectales.

Hôpital de recours régional dans le GHT

Maternité de niveau 3 (5 017 naissances en 2019)

4. Présentation du service du CHU de Tours

Nom du service : Chirurgie viscérale, urologique, plastique et brûlés pédiatrique

Pôle de rattachement : Pôle Enfant

Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) : Pr Hubert Lardy hubert.lardy@univ-tours.fr 02 47 47 38 20

Composition de l'équipe médicale : 2 PH Dr Anne Le Touze (référénte chirurgie plastique, responsable de l'unité brûlés et de l'Unité de Chirurgie Ambulatoire, chef de pôle bloc opératoire et Dr Villemagne (référent urologie pédiatrique), 1 CCA, 1 Assistant spécialiste Dr Binet.

Nombre de lits 20 dont 3 brûlés

Plateau technique : Salle de bain avec poste d'anesthésie pour pansements brûlés, salle de soins, salle laser pour activité laser externe et petite chirurgie d'exérèse dermatologique, bloc opératoire de 6 salles dont une équipée pour la chirurgie cardiaque avec CEC, accès à une vacation robotique dédiée à la pédiatrie sur l'Hôpital Bretonneau.

5. Missions confiées

Prise en charge des urgences, y compris chirurgie, consultations spécialisées, prise en charge néonatale conjointement avec réanimateurs des enfants porteurs de malformations chirurgicales,

Participation aux staffs pluridisciplinaires (RCP, RMM...)

Participation aux missions d'enseignement (internes, paramédicaux)

Elaboration de publications et participation aux projets de recherche du pôle

6. Les compétences à développer

1. Spécificité du chirurgien pédiatre : multidisciplinarité (tête et cou, thoracique, viscéral, urologique...) et intégration au sein d'une équipe, tant équipe paramédicale et chirurgicale que travail avec anesthésistes, réanimateurs, pédiatres
2. Gestion de la relation avec les enfants et leur famille
3. Développement de la chirurgie robotique en chirurgie pédiatrique

7. L'organisation de la permanence des soins

- Dans l'établissement d'accueil :

peut participer à hauteur d'une astreinte hebdomadaire à l'astreinte de senior de chirurgie pédiatrique

- Au CHU de Tours : Astreintes de chirurgie viscérale, seniorisation chirurgicale des urgences pédiatriques.

8. Les valences (enseignement/ recherche)

Activité d'enseignement par compagnonnage auprès des étudiants de 2^{ème} et 3^{ème} cycle dans le cadre des activités cliniques.

Participation à l'activité de recherche clinique des deux services et à la valorisation scientifique.

9. Les moyens à disposition de l'assistant (plateau technique, plages de bloc opératoire etc...)

Deux consultations par semaine pour alimenter une plage de demi-journée au bloc opératoire par semaine.

10. Logement par l'établissement d'accueil

Pas de logement au CHRO. Des logements peuvent toutefois être proposés par la Mairie d'Orléans, en fonction de leurs disponibilités.

11. Perspectives de recrutement dans l'établissement d'accueil à l'issue de l'assistantat partagé

/.

12. Rémunérations, prime d'exercice territorial

Votre employeur sera la CHU de Tours.

- Traitement de base : réglementation statutaire
- Indemnité d'Engagement de Service Public Exclusif
- Prime d'Exercice Territorial : en fonction des modalités de partage du temps de travail
- Rémunération réglementaire de la participation à la permanence des soins

13. Prise en charge des frais de déplacement

Oui, en fonction des modalités de partage de temps de travail

Sur la base forfaitaire de 45 € Aller/Retour ou le cas échéant sur la base d'un abonnement mensuel SNCF, dans la limite d'un plafond mensuel fixé à 86,16 euros, directement par le Centre Hospitalier Régional d'Orléans à l'intéressé (e).

14. Outils favorisant la collaboration entre les deux équipes médicales accueillant l'assistant partagé

Staff en visioconférence mensuel

Séances de bibliographie communes en présentiel semestrielles

Staff interrégional trimestriel